

Réf: Dossier 335471

Avis de constitution

SOCIETE « OR DE NOS ANCETRES » en abrégé « ODNA »

Siège Abidjan Cocody Ambassade, Rue Monseigneur
KOUASSI, IF 8674 LOT 22? 18 BP 1395 Abidjan 18, Lot 22,
Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 24/07/2024 reçus par Me ANGELIN OLIVIER YABLAI, et enregistrés au CEPICI le 06/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OR DE NOS ANCETRES » en
abrégé « ODNA »

Objet : - Recherche et exploitation minière; - Extraction
d'or, diamant et métaux précieux;; - Industrialisation
minière.

ET généralement, toutes opérations,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières,
pouvant se rattacher directement ou indirectement à
l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires et connexes.

Capital 20,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Ambassade, Rue
Monseigneur KOUASSI, IF 8674 LOT 22? 18 BP 1395
Abidjan 18, Lot 22, Ilot 0

Dirigeant(s) M NIAMOUTIE KOUAO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07031 du 23/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50008/GTCA/RC/2024 du 23/08/2024

